

## AVENUE DE LA GARE, AVENUE SAINT-JOSEPH ET AVENUE HÉLIOS

**Du lundi 27 octobre au vendredi 7 novembre 2025**



**En raison de travaux de raccordement électrique en souterrain pour le compte d'ENEDIS, avenue de la Gare, avenue Saint-Joseph et avenue Hélios, du 27 octobre au 7 novembre 2025 inclus, des perturbations de circulation et de stationnement seront à prévoir :**

### CIRCULATION

Du 27 octobre au 7 novembre 2025 inclus, la route sera barrée, avenue Hélios, sur la voie de circulation montante, dans la portion comprise entre la rue du Callat et l'avenue de la Gare.

### DÉVIATION

Les véhicules circulant boulevard du Lapacca en provenance de la place Jeanne d'Arc et voulant se diriger vers l'avenue Hélios par la rue du Callat seront déviés par le boulevard du Lapacca, la rue Capdangelle, l'avenue Saint-Joseph puis l'avenue de la Gare.

Les véhicules circulant boulevard du Lapacca en provenance du quartier Lapacca et voulant se diriger vers l'avenue Hélios par la rue du Callat seront déviés par le boulevard du Lapacca, la place Jeanne d'Arc, le boulevard de la Grotte, la côte d'Anjouan, le giratoire Michel Crauste puis l'avenue de la Gare.

### STATIONNEMENT

Du 27 octobre au 7 novembre 2025 inclus, le stationnement est interdit avenue Saint-Joseph au droit des immeubles sis n° 1, 3 et 5 en fonction des besoins et de l'avancement des travaux.

**En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,**

**La Ville de Lourdes**